

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2019

Recrutement de vacataire : autorise le Maire, **à l'unanimité**, à recruter des vacataires

Déclassement d'une voie (sente du 40, rue de Paris) : émet, **à l'unanimité**, un avis favorable de principe au déclassement de la sente du 40, rue de Paris.

Adhésion au groupement de commandes pour la numérisation des actes d'état civil : autorise le Maire, **à l'unanimité**, à adhérer au groupement de commandes de l'ADICO.

Indemnité de conseil du Trésorier municipal pour l'année 2019 : autorise le Maire, **à l'unanimité**, à verser l'indemnité de conseil à M. GOSENT, Trésorier municipal de la commune.

Décision budgétaire modificative n° 2 Budget principal : approuve, **à l'unanimité**, la décision budgétaire modificative suivante :

Section de fonctionnement						
Chapitre/Compte				Libellé	Dépenses	Recettes
D	Compte	R	Compte		Montant	
011	6042			Achats de prestations de services	34 000	
011	611			Contrats de Prestations de services	-98 000	
011	6238			Divers	720	
011	6247			Transports collectifs	711	
012	64131			Rémunération personnel contractuel	132 000	
65	6541			Créances admises en non-valeur	2 015	
67	673			Titres annulés sur exercices antérieurs	11 000	
		70	7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement-Participation des usagés		65 000
		74	74718	Participation CAF		17 440
		76	7621	Produits autes immobilisations financières réglées à échéance		6
TOTAUX					82 446.00	82 446.00

Section d'investissement						
Chapitre/Compte				Libellé	Dépenses	Recettes
D	Compte	R	Compte		Montant	
		13	1328	Subventions - Autres		-58 240
		13	1323	Subventions Départemental		31 160
		13	1321	Subventions Etat		27 080
16	165			Dépôt et cautionnement	750	750
45	454101	45	454201	Travaux d'office - 49 rue de Calais	3 000	3 000
TOTAUX					3 750	3 750

Admission en non-valeur : autorise, **à l'unanimité**, l'admission en non-valeur des titres présentés par le Trésorier municipal.

Demande d'aide à l'investissement auprès du Conseil départemental : autorise le Maire, **à l'unanimité**, à présenter des demandes d'aides financières auprès du Conseil départemental pour d'une part, la réalisation d'un parcours santé dans le bois du Larris et, d'autre part, les travaux de réhabilitation du 40, rue de Paris.

SE60 : Modification statutaire : approuve, **à l'unanimité**, la modification statutaire du SE60.

Rapport du délégataire 2018 pour le service eau potable : prend acte, **à l'unanimité**, du rapport 2018 de la Société SUEZ pour le service de l'eau potable.